



Pau, le 10/11/2025

A

**Monsieur le Directeur académique
des Services de l'éducation nationale**

DSDEN 64

2, place d'Espagne
64 000 PAU

Copie à M. le Secrétaire général de la DSDEN 64
Copie au chef du Service Départemental de l'Ecole Inclusive

Objet : demande d'audience intersyndicale AESH

**Monsieur le Directeur académique
des Services de l'éducation nationale**

Nous vous adressons ce courrier pour solliciter la tenue prochaine d'un groupe de travail spécifiquement consacré aux personnels AESH de notre département. Nous souhaiterions, lors de ce temps d'échange, évoquer les points suivants :

➤ **Recrutement et temps de travail**

- Nombre total d'AESH actuellement en poste dans le département et répartition des quotités de travail nombre d'AESH à 60 %, 70 %, 80 %, temps complet ? Le temps incomplet à 60 %, 23h30 imposé dans notre académie ne permet pas de couvrir les besoins en accompagnement du temps scolaire. Est-ce qu'une augmentation significative est programmée afin de couvrir les besoins, stabiliser les équipes AESH en les sortant de la précarité ?
- Manque fréquent d'AESH dans de nombreux secteurs de PIAL. Comment répondre plus rapidement aux besoins et gérer les absences sans dégrader l'accompagnement des élèves ni les conditions de travail des personnels ?

➤ **Salaires :**

- Alors que les fêtes de fin d'année sont des périodes financières tendues, une circulaire annonce le retrait des 10 % du CMO à partir du mois de novembre. Nous sommes très inquiet-es des conséquences pour les AESH concerné-es, d'autant que la subrogation promise n'existe toujours pas. Quel calendrier de mise en place de la subrogation des IJSS ?
- Mise en place de la Protection Sociale complémentaire pour les personnels AESH.
- Problèmes récurrents de versement de la prime REP pour les AESH et modalités et calendrier de versement rétroactif de la prime REP dans notre département. À partir de quelle date va s'appliquer la rétroactivité ?
- Quelle solution propose l'administration pour que les versements rétroactifs des non-perçus n'impactent pas la prime d'activité ?

➤ **Formation**

- Demande d'amélioration de la formation initiale et continue des personnels AESH, qui doit être une réponse aux problématiques parfois complexes rencontrées par les personnels.

➤ Conditions d'emploi

- Accompagnements des AESH confronté·es à des situations complexes.
- Accompagnement administratif des AESH en cas d'accidents de travail.
- Disparités des conditions d'emploi et de formation entre AESH exerçant dans le public ou dans l'enseignement privé sous contrat. Comment les AESH qui sont affecté·es dans un PIAL du privé sous contrat accèdent au RSST dématérialisé ?
- Situation des AESH qui ne souhaitent pas renouveler leur contrat et qui sont considéré·es comme démissionnaires.
- Comptabilisation des temps de déplacements des personnels AESH en service partagé.
- Accompagnement méridien : prise en charge du repas lorsqu'il y a accompagnement méridien et aménagement de la pause.
- Prise en compte du temps de récréation et du temps d'interclasse dans le temps de travail effectif.
- Nombre de jours d'Autorisation Spéciale d'Absence pour enfant malade.
- Modalité d'utilisation du droit aux deux jours de fractionnement.

➤ Affectation

- Comment s'effectuent les affectations ? Existe-t-il un barème ou une grille de priorités pour attribuer les postes ?
- Dans le cadre de la RQTH, comment sont mises en œuvre les préconisations du médecin du travail ? À qui les préconisations sont-elles communiquées ? Est-ce que les AESH en sont systématiquement destinataires ?

Contrairement aux autres années et à ce qui se passe dans les autres départements, les AESH n'ont pas émis de fiches de vœux pour la rentrée 2025. Nous sollicitons le retour de la fiche de vœux à la rentrée 2026.

➤ Reconnaissance du métier, de l'expérience professionnelle et valorisation des parcours

- Combien y a-t-il d'AESH référent·es dans le département et où sont-ils·elles affecté·es ? Quelle est leur quotité de travail ? Quelle est la valorisation de la fonction ?
- AESH d'ULIS : quelle est leur quotité de travail, comment est valorisée leur fonction ?
- VAE en vue de l'obtention du Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social (DEAES) :
 - ✓ Est-ce que des AESH du département se sont engagé·es dans une démarche de VAE pour obtenir le DEAES ?
 - ✓ Si oui, avez-vous des informations sur le taux de réussite (validation totale ou partielle) pour ces démarches ?
 - ✓ Est-ce que l'obtention du DEAES améliore les conditions d'emploi des AESH ? Si oui, selon quelles modalités ?

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agrérer, Monsieur·e le·la Directeur·rice académique, l'expression de nos respectueuses salutations.

Signatures :

**Pour la FSU 64,
Carine Badenes et Clément Pottier**

**Pour la FNEC FP FO 64
Audrey Billerot et Olivia Queysselier**

**Pour le SE-UNSA
Marie-Laure Crutchet**